

Le vécu de Maria, victime de harcèlement sexuel !

23 octobre 2024 à 14h 32 - [Ousmane CISSE](#)

Pouvant être harcelée partout où elle se trouve, la jeune fille doit être à l'abri de ce phénomène abject. Car les victimes doivent généralement faire preuve de beaucoup de courage pour surmonter leurs douloureuses expériences. C'est le cas de Maria, une jeune fille qui a accepté de partager avec moi son vécu. Lisez son témoignage...

Le collègue de service de ma mère me harcèle et c'est moi qu'on accuse. Ma mère est une jeune femme très travailleuse, souvent elle a des séances de travail chez nous à la maison avec quelques amis. Monsieur M. est un homme qui a l'air très gentil, il prend soin de nous et nous fait souvent des petits cadeaux. Ma grande sœur et moi. Un jour, ma mère était en mission à l'intérieur du pays, Monsieur M. a décidé de nous rendre visite. A son arrivée, nous l'avons très bien accueilli et nous lui avons fait à manger. Il nous a donné beaucoup d'argent et en a profité pour prendre mon numéro de téléphone. Pour moi, ce n'était rien de grave car c'est le collègue de ma maman. Je me disais qu'il aurait juste besoin de prendre de nos nouvelles de temps à autre.

Pourtant, c'était le début du harcèlement. Il m'appelait à des heures très tardives et m'a fait part de ses intentions envers moi. J'ai directement répliqué en lui disant que je n'étais pas du tout intéressée en lui rappelant qu'il est le collègue de ma mère. Mais il ne voulait rien entendre. Il insistait sans relâche. J'ai finalement bloqué son contact et quand il a su il a utilisé d'autres numéros pour continuer de m'appeler. Il m'a vraiment harcelée.

Au début, j'avais peur d'en parler à ma mère pour ne pas être la cause de leur séparation amicale, mais aussi pour éviter les histoires. Mais ça en était de trop avec ses insistances, j'ai donc pris mon courage à deux mains et j'ai fait part de la situation à ma mère, tout en lui montrant toutes les preuves étant en ma possession. Elle était très surprise, mais elle m'a juste dit de ne pas répondre. Elle était gênée d'aborder ce sujet avec son collègue.

Le harcèlement a ainsi continué à plusieurs reprises. Il m'a même proposé de l'argent afin que j'accepte ses avances. Le bonhomme est allé jusqu'à prendre des photos de son organe génital pour me l'envoyer sur mon

WhatsApp. Cette situation me perturbait.

Heureusement pour moi, je gardais soigneusement tout ce qu'il m'envoyait et lorsque je suis arrivée à ne plus supporter la situation, j'ai ainsi contacté une sœur qui évolue dans le cadre des gestions de cas de violences basées sur le genre (VBG), vu que ma mère ne faisait rien pour m'aider. Je lui ai tout expliqué, elle m'a suggéré de porter plainte. Chose que j'ai accepté. Monsieur M. a répondu à la convocation et il a été sanctionné à la hauteur de sa bêtise. C'est ainsi que justice m'a été rendue.

Je partage aujourd'hui mon expérience afin que les autres filles qui se retrouvent dans la même situation que moi ne se laissent pas faire et qu'elles sachent qu'elles ont le plein droit de porter plainte. Le harcèlement est bel et bien punie par la loi.

Vous l'aurez bien compris, le harcèlement est un fléau que nous devons bannir dans notre société pour le bien de tous en général et particulièrement les jeunes filles ! Pour cela, ayons confiance à notre justice en portant plainte contre nos harceleurs lorsque nous réunissons suffisamment de preuves pour les faire condamner.

Fatoumata Binta Diakité – Contributrice de Génération qui ose